

## **RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS :**

**"TENTE DE GAGNER TES PLACES POUR LA J10 du TOP 12 À MULHOUSE" (Instagram)**

### **ARTICLE 1 – ORGANISATEUR**

Le jeu-concours est organisé par la **Ligue Grand Est de Badminton**, située au 13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine, ci-après dénommée "l'Organisateur"

### **ARTICLE 2 – OBJET DU CONCOURS**

Le jeu-concours consiste à identifier un ami avec lequel on souhaiterait assister à la J10 du Top 12 organisée par le Red Star Mulhouse le samedi 11 avril 2026.

### **ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert à toute personne majeure résidant dans la région Grand Est.

### **ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Pour valider sa participation, chaque participant doit :

- Suivre le compte Instagram de la **Ligue Grand Est de Badminton**
- Commenter la publication en identifiant un ami
- Liker la publication.

**Période du concours : du 02 avril au 6 avril 2026 à 19h55.**

Une seule participation est autorisée par compte.

### **ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS**

Les **5 gagnants** seront désignés par tirage au sort parmi les participants ayant respecté toutes les modalités de participation.

**Tirage au sort : le 6 avril 2025 à 20h.**

## **ARTICLE 6 – DOTATIONS**

5 x 2 places VIP à gagner fournies par le Red Star Mulhouse pour la J10 du Top12 le samedi 11 avril 2026 à Mulhouse, soit **5 lots de 2 places**.

Aucune compensation en argent, échange ou remboursement ne sera possible.

## **ARTICLE 7 – REMISE DES LOTS**

Les gagnants seront contactés par message privé afin de transmettre leurs informations personnelles nécessaires pour leur communiquer leur gain par envoi numérique par email. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un **délai de 24H** à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci.

## **ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ**

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de problème technique, de fraude ou de cas de force majeure perturbant le bon déroulement du jeu.

## **ARTICLE 9 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

La participation au jeu-concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

## **ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations collectées seront utilisées exclusivement dans le cadre de ce jeu-concours et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

## **ARTICLE 11 – CONSULTATION DU RÈGLEMENT**

Le règlement complet est disponible sur le site officiel de la Ligue Grand Est de Badminton : <https://lgebad.com/actualite/jeu-concours-vivez-le-top-12-a-mulhouse-en-mode-vip/>

## **ARTICLE 12 – DÉCLARATION RELATIVE À CE JEU-CONCOURS (CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ)**

Ce jeu-concours n'est en aucun cas associé, géré ou sponsorisé par Instagram. Instagram est déchargé de toute responsabilité liée à l'organisation ou au déroulement du jeu. Toute question, remarque ou réclamation concernant le jeu doit être adressée à l'Organisateur, et non à Instagram. Les données collectées ne seront utilisées que

dans le cadre de la participation et de la désignation des gagnants.  
Tout recours juridique est exclu.